

Demande déposée le 16/01/2024

N° PC 071 540 23 M0004 T01

Par :	SASU TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 69 représenté(e) par Monsieur DE MOUSSAC Thomas
Demeurant à :	26 Rue Annet Segeron 86580 BIARD
Sur un terrain sis à :	LES FAUCHES 71210 TORCY 540 AO 198
Nature des Travaux :	Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque

Surface de plancher transférée : 0

Le Maire de la Ville de TORCY,

Vu la demande de permis de construire susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 18/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H),

Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 06/10/2022 approuvant la modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H) approuvé le 18/06/2020,

Vu la convention passée entre la commune et la CUCM transférant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la CUCM en date du 07/03/2017,

Vu le permis de construire n° PC 071 540 23 M0004 accordé le 25/10/2023 à l'EARL DES FAUCHES, pour la Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque, sur un terrain cadastré section 540 AO 198, sis LES FAUCHES,

Vu la demande de transfert du 16/01/2024 de TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 69, demandant transfert dudit permis de construire.

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : Le permis de construire n° PC 071 540 23 M0004, accordé à l'EARL DES FAUCHES le 25/10/2023, EST TRANSFERE à TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 69, pour le projet décrit dans le cadre de présentation.

Date d'affichage en Mairie

de l'avis de dépôt :

15 DEC. 2023

Fait à TORCY, Le **31 JAN. 2024**
Le Maire,

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture

le **5.FEV. 2024**

et publié, affiché ou
notifié le **13.FEV. 2024**

LE MAIRE, **Philippe PIGEAU**



Philippe Pigeau